

Tribunal cantonal (TC)

Contact



Adresses

Tribunal cantonal (TC)
Palais de Justice
1950 Sion 2



Mail

tcsq@jus.vs.ch



Téléphone

027/606.5300



Site

<http://www.vs.ch/Navig/navig.asp?MenuID=4549&Language=fr>



Fax

027/606.5301



Horaires

8.00-12.00 14.00-18.00

Informations complémentaires

Statut juridique

Département de la sécurité et des institutions

Buts

Administration de la justice au niveau cantonal. Autorité de recours en tant que plus haute instance judiciaire valaisanne. Le Tribunal cantonal se compose principalement de deux cours civiles, de deux cours pénales, d'une cour de droit public, du Tribunal cantonal des assurances et constitue l'Autorité de recours en matière de faillite.

Responsabilité : le président du TC en charge pour l'année